

Annexe au bulletin d'inscription pour les hospitaliers et les pèlerins malades : autorisation

Autorisation pour le traitement des données (RGPD)

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données dans le but de son exécution et garantit qu'elle a recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins.

J'autorise le service diocésain des pèlerinages rattaché à l'Association Diocésaine de Meaux sis 7 rue Notre Dame à Meaux à utiliser mes coordonnées courriels, postales et téléphoniques présentes sur ce document dans le cadre de l'organisation du pèlerinage auquel je m'inscris. En conséquence, les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service des pèlerinages selon les modalités suivantes :

Finalité de collecte des données personnelles

Les données ci-jointes sont collectées pour les finalités suivantes : Enregistrement des pèlerins inscrits aux pèlerinages du diocèse, correspondances avec les personnes inscrites aux pèlerinages, suivi et organisation des pèlerinages (transports, hébergements, restauration), invitation à participer aux nouveaux pèlerinages proposés par le service diocésain des pèlerinages.

Le responsable de traitement

- Le responsable de traitement est Monsieur Guy Brisson, directeur du service diocésain des pèlerinages.

Durée de conservation des données

Les données nécessaires au traitement de votre inscription seront conservées pendant la durée nécessaire à l'établissement d'un droit ou d'un contrat.

Destinataire des données

. Le service des pèlerinages du diocèse de Meaux

. Les différents intervenants nécessaires à l'organisation des pèlerinages (prestataires transports, hébergements, restauration)

. L'association diocésaine de Meaux

. Aucune autre information ne sera transmise à un tiers sans votre autorisation préalable.

J'autorise le Service Diocésain des Pèlerinages rattaché à l'Association Diocésaine de Meaux à transmettre mes coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphones, email) à d'autres participants du pèlerinage pour l'organisation de point de rendez-vous ou de covoiturage.

et l'Association Diocésaine de Meaux à utiliser ces données aux fins de recevoir des informations et sollicitations de la part de ses différents services (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux).

En cas de désaccord, merci de le préciser.

Conformément à la législation en vigueur (loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au règlement européen du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement. Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courriel à rgpd@catho77.fr.

Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique www.bloctel.gouv.fr.

Hospitalité

Les données de ce formulaire pourront être utilisées par l'Hospitalité Notre Dame de Lourdes du diocèse de Meaux pour la vie de l'association

Droit à l'image

Dans le cadre du pèlerinage à Lourdes organisé par le diocèse de Meaux, j'autorise :

- ma participation à titre gratuit aux séances de prises de vues réalisées par la direction diocésaine des pèlerinages du diocèse de Meaux.

Oui Non

- l'utilisation sans limite de quantité, dans le cadre du pèlerinage de Lourdes des images et enregistrements sonores réalisés pour leurs publications ou diffusions sur tous supports et/ou modes d'exploitation.

Ainsi, vous reconnaissez et acceptez que votre image, votre nom, votre voix, votre interview et tout ce qui aura pu être filmé par les caméras et/ou photographié vous concernant, puissent être fixés et/ou utilisés et/ou reproduits, représentés ou adoptés en tout ou partie par le diocèse de Meaux, à titre gracieux.

Oui Non

Cette autorisation est donnée pour une durée de 1 an.

Vous comprenez et acceptez que votre accord n'oblige nullement le diocèse de Meaux à utiliser votre interview et/ou les images fixes et/ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître.

En outre, les adresses, numéros de téléphone et adresses mail que vous avez renseigné sont nécessaires dans le cadre de la gestion des images collectées par le diocèse de Meaux et leur utilisation par le service diocésain des pèlerinages. Elles sont destinées au responsable du service diocésain des pèlerinages sis 7 rue Notre Dame à Meaux.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel, ainsi que d'un droit d'opposition. Vous disposez enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès ces droits.

Vous pouvez exercer ces droits auprès du responsable du service diocésain des pèlerinages du diocèse de Meaux à l'adresse suivante : 7 rue Notre Dame 77334 Meaux Cedex.

Enfin vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière des données à caractère personnel.

Je garantis avoir tout pouvoir pour accorder la présente autorisation. Je garantis le diocèse de Meaux contre toute action ou contestation de tiers concernant l'utilisation et l'exploitation de mon image, de ma voix et de mes propos.

Annulation par le pèlerin

Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article 1221-28 du Code de la consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Le pèlerin a la possibilité d'annuler/résoudre le présent contrat moyennant le paiement des frais suivants (par personne sur le prix total du pèlerinage) :

Barème d'annulation (sur le prix total du voyage) :

- **Jusqu'à 30 jours** avant le départ : il sera retenu 20 €
- **Entre 30 et 21 jours** avant le départ : il sera retenu 30 €
- **Entre 20 et 8 jours** avant le départ : il sera retenu 50 €
- **Entre 7 et 2 jours** avant le départ : il sera retenu 80 €
- **A moins de 2 jours** avant le départ : il sera retenu 98 €
- **Le jour du départ** : il sera retenu la totalité du montant total du voyage

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du pèlerin pour quelque cause que ce soit (sauf problème médical avec justificatif à l'appui, décès d'un proche,...), **ne donne lieu à aucun remboursement.**

Annulation par la direction diocésaine des pèlerinages

Le pèlerinage peut être annulé par la direction diocésaine des pèlerinages si le nombre minimum de 50 participants n'est pas inscrit : Le pèlerin sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

Réclamation

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le pèlerin est tenu de la signaler à M. Guy Brisson dans les meilleurs délais.

Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu, éviter ou diminuer le dommage du pèlerin.

Le pèlerin pourra également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

Responsabilité

La direction diocésaine des pèlerinages de Meaux est responsable de la bonne exécution des services prévus au présent bulletin d'inscription et est tenu d'apporter de l'aide au pèlerin en difficulté.

En cas de mise en jeu de sa responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-IV du Code du Tourisme trouveront à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudices corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour

Garant financier de la Direction Diocésaine des pèlerinages

L'association diocésaine de Meaux a souscrit une garantie financière auprès de Atradius 159 rue Anatole France à Levallois Perret.

Cette garantie porte le n°543853/15519820

Assureur Responsabilité civile professionnelle de la Direction Diocésaine des pèlerinages

L'association diocésaine de Meaux a souscrit une assurance garantissant sa responsabilité civile professionnelle auprès de la mutuelle Saint Christophe 277 rue St Jacques à Paris. Cette police d'assurance porte le n°0000580605.

Cession du contrat

Conformément à l'article L. 211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder la présente inscription tant que celle-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant la direction diocésaine des pèlerinages dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession qui vous seront communiqués.

Réclamation et médiation

Le pèlerin peut saisir la direction diocésaine des pèlerinages de Meaux de toute réclamation, à l'adresse suivante : 7 rue Notre Dame 77334 Meaux Cedex par lettre avec accusé de réception et/ou par email pelerinages@catho77.fr accompagné(e) de tout justificatif.

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le médiateur du "Tourisme et du Voyage" dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel

Je certifie avoir pris connaissance avant la conclusion de la présente inscription de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme, des conditions particulières de vente de voyages et du formulaire standard d'information, avoir pris connaissance de la brochure et/ou le devis et le programme de l'organisateur, ainsi que des conditions de garantie des assurances souscrites et du document d'information m'invitant à vérifier que je ne suis pas déjà couvert pour les garanties éventuellement souscrites, et du formulaire d'information standard joint à ce document.

Santé

Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant la date d'inscription, merci de fournir un certificat médical daté précisant que vous êtes apte à voyager. Si toutefois, l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y avait eu ladite hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ou le rapatriement médical ne seraient pas pris en charge

En cas de problème particulier de santé (malvoyance, surdit , allergies, locomotion...) merci de nous le préciser sur une feuille que vous joindrez à ce bulletin.

Je soussigné(e) (nom et prénom) déclare avoir plus de 18 ans ou être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu et compris toutes les explications de ces autorisations.

Fait à Le.....

Signature (précédée de la mention « Bon pour accord »)